

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS BEAUME-DROBIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

N°C-202501-005

Du 30 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente du mois de janvier, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente à Planzolles, sous la présidence de Monsieur Christophe DEFFREIX, Président.

Etaients présents : WALDSCHMIDT Pascal, THIBON Jean-François, DUCROS Loïc, GONTIER Philippe, DEYDIER-BASTIDE Jean-Marc, CARRIER Martine, POUGET TIRION Dominique, DJIANN Nicole, BERRES Thierry, MARCHAL Yannick, BOISSIN Eric, MOZZATTI Albert, ALLANO Marie Claude, GOUBE Julien, COULANGE François, DUCLOUX Sébastien, DEFFREIX Christophe, PIC Gabriel, SALEL Matthieu, CHABANE Francis, CHOTIN Marie Hélène, TALAGRAND Michel, PARMENTIER Luc, BELVA Nathalie, PRANDI Patrice, MAZILLE Didier, FAURE Alexandre.

Pouvoir : WALDSCHMIDT Pascal, (pouvoir de LASTELLA Carole), DEFFREIX Christophe (pouvoir de AUZAS Vincent), CARRIER Martine (pouvoir de LAPORTE Jean-Pierre), SALEL Matthieu (pouvoir de PIERRARD TEYSSIER Nadine), GONTIER Philippe (pouvoir de L'HERMINIER Raoul), DEYDIER BASTIDE Jean-Marc (pouvoir de VIELFAURE Pascale).

Excusé : AUDIBERT François

Nombre de conseillers en exercice : 41

Nombre de conseillers présents : 27

Pouvoir : 6

Date de la convocation 23 janvier 2025

A été élu secrétaire : DEYDIER BASTIDE Jean Marc

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

**OBJET : POLINNO : AVENANT A LA CONVENTION DE
FINANCEMENT DU FONCTIONNEMENT AVEC LES
COMMUNAUTES DE COMMUNES PARTENAIRES**

Le Président rappelle que les conventions de partenariat pour le financement du fonctionnement du Polinno ont été signées avec la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche en date du 14 septembre 2021, avec la Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes en date du 28 juin 2021 et avec la Communauté de Communes de Cèze-Cévennes en date du 15 juin 2021.

Le projet du Polinno ayant vécu de substantielles transformations depuis, les 4 Communautés de Communes partenaires ont souhaité mettre à jour et compléter avec divers éléments, la convention de partenariat et poser des intentions à moyen terme en matière de développement du dispositif et d'impact sur le territoire.

Le Président présente les principaux points du présent avenant :

- La localisation du Polinno au sein du Trait d'Union à Joyeuse,
- La durée de la convention prolongée jusqu'au 31 décembre 2030,
- L'évolution du mode de calcul du montant de la contribution financière, calée sur un montant fixe annuel égal à la participation 2024 de chaque communauté de communes, et ce jusqu'à la fin de la convention,
- Le positionnement du Polinno en matière de politique économique, culturelle et touristique des Communautés de Communes partenaires ainsi que la nécessaire coopération d'un point de vue technique entre services des communautés.

Cette actualisation passe par un avenant qui doit être validé au sein des conseils communautaires des Gorges de l'Ardèche, Pays des Vans en Cévennes et Cèze-Cévennes.

Le Conseil Communautaire,
Où l'exposé de son Président,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide de :

Approuver l'avenant n°1 aux conventions de partenariat avec les Communauté de Communes pour le financement du fonctionnement du Polinno tel qu'annexé à la présente,
Autoriser le Président à signer les avenants aux conventions,
Charger le Président de la mise en œuvre et du suivi de la présente décision.

Fait et délibéré à Joyeuse, le jour, mois et an que dessus.

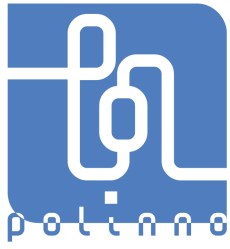
Au registre suivent les signatures.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Christophe DEFFREIX
Président

Jean-Marc DEYDIER BASTIDE
Secrétaire de séance





FONCTIONNEMENT DU POLE D'INNOVATION DES METIERS D'ART (POLINNO) SUD-ARDÈCHE ET NORD-GARD

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE CEZE-CEVENNES ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS BEAUME-DROBIE

AVENANT NUMÉRO 1

Vu la délibération n° D-2021-6-12 du Conseil communautaire de la CDC de Cèze-Cévennes en date du 15 juin 2021 portant acceptation des termes de la convention de partenariat initiale ;

Vu la délibération n° C-202112-166 du Conseil Communautaire de la CDC du Pays Beaume-Drobie, en date du 14 décembre 2021 portant acceptation des termes de la convention de partenariat initiale ;

Vu la délibération xxx du Conseil communautaire de la CDC de Cèze-Cévennes en date du xxx portant acceptation des termes du présent avenant

Vu la délibération xxx du Conseil communautaire de la CDC Pays Beaume-Drobie en date du xxx portant acceptation des termes du présent avenant

IL EST CONVENU UN AVENANT A LA CONVENTION DE PARTENARIAT :

ENTRE :

La CDC de Cèze-Cévennes représentée par son Président **Olivier MARTIN** dûment habilité aux fins des présentes,

ET :

La CDC du Pays Beaume Drobie, représenté par son Président **Christophe DEFFREIX**, dûment habilité aux fins des présentes,

RELATIF AUX :

Modalités de partenariat « CDC de Cèze-Cévennes / CDC Pays Beaume-Drobie » pour la gestion et l'animation du Polinno.

Contexte de l'avenant :

Le Polinno ayant vécu de substantielles transformations, les 4 Communautés de communes partenaires ont souhaité mettre à jour certains éléments dans la convention de partenariat et poser des intentions à moyen terme en matière de développement du dispositif et d'impact sur le territoire.

Les articles faisant l'objet d'une modification figurent ci-dessous en bleu :

Article 1 : Contexte de la convention

Le Polinno est un tiers-lieu ouvert à tous les publics, dédié à la création artistique, aux savoir-faire partagés et à l'accès aux outils numériques, conçu pour favoriser le développement de la filière économique des métiers d'art en sud-Ardèche et Nord-Gard. **Après des travaux de rénovation de l'ancien collège de Joyeuse en 2023-2024, le Polinno a déménagé et emménagé dans de nouveaux locaux de 650m² au sein de l'ancien collège de Joyeuse, au 4 rue de Soulège - 07260 JOYEUSE**

Il est ainsi composé, depuis septembre 2024, il est composé d'une pépinière d'entreprises spécialisée dans les métiers d'art dotée de 6 ateliers d'art, d'un laboratoire de fabrication numérique (Fablab) et d'un espace de vente et d'expositions collectif pour les métiers d'art, d'un espace de résidence artistique, d'une « micro-folie » (espace de médiation artistique) et d'une salle pédagogique. Il accueille en outre dans ses locaux le siège de l'Agence pour le développement des métiers d'art.

Outil de développement territorial d'échelle supra-communautaire, il a été initialement créé et porté par le Syndicat mixte du Pays de l'Ardèche méridionale. Ce dernier ayant acté, en décembre 2020, la fin du portage du Polinno, la Communauté de communes du Pays Beaume-Drobie, propriétaire des locaux, a souhaité en reprendre la gestion et l'animation en 2021, afin d'en finaliser le modèle économique avant de lancer, à sa charge, des travaux d'agrandissement. Pour cela, elle mobilise les Communautés de communes voisines pour asseoir solidairement le budget de fonctionnement du Polinno dans la durée. Associant la CDC gardoise "Cèze-Cévennes", le Polinno revêt alors une dimension inter-régionale.

Le Polinno se positionne sur trois enjeux principaux pour le territoire :

- Le développement économique d'une filière emblématique (les métiers d'art) et l'agilité des porteurs de projets, organisations et entreprises locaux (le Polinno accompagne ces publics vers l'autonomie et la fabrication sur mesure, pour une réappropriation de savoir-faire locaux)
- L'attractivité du territoire (Le Polinno est un tiers-lieu rural dédié à l'innovation, comme il en existe très peu en France).
- La transition numérique (le Polinno permet d'appréhender la "révolution" numérique en douceur par la sensibilisation, les usages et le partage des connaissances)
- La nécessaire intervention au plus près des publics. Dans cette optique une version "hors les murs" du Polinno est proposée aux CDC adhérentes (Microfolie, Fablab itinérants)

Les retombées attendues de cet outil sont :

- La sensibilisation accrue de la population locale et des visiteurs du territoire aux métiers d'art par la programmation d'événements, le déploiement de la boutique collective et des formations grand public aux usages numériques et savoir-faire artistiques. Le développement économique des ateliers d'art par la formation, la professionnalisation, la diffusion, la

promotion, l'innovation, la mutualisation, l'aide à l'installation.
 L'intervention du Polinno se fait en réseau avec les partenaires impliqués dans le développement de la filière.

- La sensibilisation/formation de publics spécifiques aux usages artistiques et numériques (jeunes, scolaires, personnes éloignées de l'emploi, seniors etc.).
- La participation active au déploiement du Trait d'Union, en coopération avec les autres structures occupantes : l'École de cirque l'Art d'en Faire, l'École des Musiques Vivantes, la médiathèque intercommunale et le Centre médico-social.

Article 2 : Objet de la convention

La présente convention vise à organiser les modalités de partenariat stratégique, technique et financier entre la Communauté de communes de Cèze-Cévennes et celle du Pays Beaume-Drobie.

Article 3 : Nature de l'engagement de la CDC Pays Beaume-Drobie

3-1 Engagement technique

La Communauté de communes du Pays Beaume-Drobie, en tant que propriétaire, gestionnaire et animatrice du Polinno, s'engage à fournir les moyens humains nécessaires pour assurer ces missions. En tant que propriétaire, elle met à disposition et entretient les locaux en bon état de fonctionnement pour l'exercice de l'activité. En tant que gestionnaire et animatrice, elle s'engage à :

- Saisir les opportunités de développement, permettant son déploiement et sa pérennisation, et à se doter des compétences techniques nécessaires à son fonctionnement
- Fournir un bilan financier et technique chaque année
- Travailler en relation étroite avec les services concernés de la Communauté de commune via des rencontres régulières dont les modalités sont à organiser. Des actions communes en matière de tourisme, de développement économique, d'action culturelle et sociale etc. Ex : conception de produits touristiques, création de réseaux de professionnels des métiers d'art etc.)
- Conduire les actions détaillées ci-dessous :
 - ⇒ A destination des artistes et artisans d'art :

Public	Services	Modalités spécifiques pour les CDC	Avantage financier CDC (en dehors duquel la grille tarifaire habituelle s'applique)
Artistes et artisans d'art	Pépinière d'entreprises métiers d'art (6 ateliers)	- Pépinière : accès privilégié aux ressortissants des CDC pour favoriser le développement des porteurs de projets locaux - Fablab au Polinno, avec programmation de journées entières pour rentabiliser les déplacements - Passeports infographie 2D/3D en distanciel, idem pour préparation des projets.	Grille tarifaire adaptée
	Formation aux outils numériques (passeports)		
	Utilisation du fablab et machines à commande numérique (packaging, scénographie, éclairage, prototypage, outils sur mesure etc.)		
	Utilisation partagée d'outils spécifiques métiers d'art : broyeuse à jarre pour les minéraux, croûteuse, socles d'exposition, cabine de sablage, studio photos...		

	Formations professionnelles collectives		
	Sessions d'expérimentation/innovation collectives		
	Accompagnement individuel à l'innovation		
	Mise à disposition d'un espace de coopération et de résidence artistique		
	Exposition vente dans la boutique collective/artothèque		

⇒ A destination des autres professionnels :

Public	Services	Modalités spécifiques	Avantage financier CDC (en dehors duquel la grille tarifaire habituelle s'applique)
Autres professionnels	Utilisation de l'atelier du Fablab ainsi que des machines à commande numérique (packaging, scénographie, éclairage, prototypage, outils sur mesure etc.)	- Au Polinno, avec programmation de journées entières pour rentabiliser les déplacements - Passeports infographie 2D/3D en distantiel, idem pour préparation des projets.	Grille tarifaire adaptée
	Accompagnement individuel à l'innovation		

⇒ A destination des enfants et jeunes :

Public	Services	Modalités spécifiques	Avantage financier CDC (en dehors duquel la grille tarifaire habituelle s'applique)
Enfants, jeunes et familles	Ateliers découverte et pratique (scolaire, extra-scolaire, individuels) : - catalogue de prestations Micro-folie pour les prescripteurs - poli makers club les mercredis aprem au Fablab (ados) - 1 mercredi, 1 oeuvre les mercredis en accès libre particuliers)	- Mini fablab mobile pour sensibilisation/parc machines restreint - Microfolie mobile pour les CDC les plus éloignées ou - au Polinno	Catalogue Micro-folie : -25% pour les CDC partenaires Ateliers : grille tarifaire adaptée

⇒ A destination des associations et acteurs culturels :

Public	Services	Modalités spécifiques	CDC (en dehors duquel la grille tarifaire habituelle s'applique)
Associations	Accompagnement et ateliers au Fablab et dans les ateliers d'art (fabrication d'objets, signalétique, décors d'événementiels, découverte des outils numériques, découverte et pratique de savoir-faire artistiques etc.)	Au Polinno	
	Formation de bénévoles ou salariés puis mise à disposition du Fablab pour des journées découverte (recycleries, repair cafés etc.)	Au Polinno	Grille tarifaire adaptée

⇒ A destination des collectivités :

Public	Services	Modalités spécifiques	Avantage financier CDC (en dehors duquel la grille tarifaire habituelle s'applique)
Collectivités partenaires	Expo Micro-folie itinérante sur le territoire	5 communes/communauté de commune et par an	50€/commune
	Ateliers Micro-folie	1 atelier collectif/an sur une thématique pour chq CDC (en extra-scolaire ou scolaire) avec fablab et microfolie mobiles (à intégrer dans programmation d'un centre de loisirs par ex.)	Gratuit
	Numérisation et diffusion du patrimoine local (scan, objets dérivés)	Partenariat Agence métiers d'art	Grille tarifaire adaptée
	Accompagnement commande publique métiers d'art	Partenariat Agence métiers d'art	
	Montée en compétences et accompagnement des services en régie directe (rando, mobilité, tourisme, technique etc.) pour fabrication d'outils, signalétique, scénographie, à moindre coût et sur mesure	Au Polinno	Grille tarifaire adaptée
	Journées de cohésion pour les agents (art et numérique)		Catalogue Micro-folie : -25% pour les CDC partenaires



	Appui ingénierie de projets métiers d'art en lien avec la stratégie Polinno (événementiels, installation d'actifs, produits touristiques, boutiques éphémères etc.)	En coopération avec services dédiés des CDC	
--	---	---	--

⇒ A destination des touristes et visiteurs :

Public	Services	Modalités spécifiques	Avantage financier CDC (en dehors duquel la grille tarifaire habituelle s'applique)
Touristes, visiteurs	Ateliers découverte Polinno		Catalogue Micro-foleie : -25% pour les CDC partenaires

3-1-2 Prise en compte des spécificités et enjeux de la CDC de Cèze-Cévennes :

Les signataires de la convention s'inscrivent dans un engagement réciproque visant la prise en compte des particularités, enjeux et besoins de la CDC de Cèze-Cévennes. Ces éléments figurent en annexe du présent avenant et seront actualisés au regard des bilans annuels.

3-2 Engagement financier **INCHANGÉ**

La CDC du Pays Beaume-Drobie supportera les dépenses de fonctionnement suivantes :

- Frais de personnel
- Prestations extérieures
- Achats matières premières
- Charges externes (énergie, maintenance, assurances, télécommunication, amortissement du matériel)
- Charges financières (intérêts de l'emprunt, frais bancaires). Il est précisé que le capital de l'emprunt ne sera pas intégré au budget auquel la CDC Pays des Vans en Cévennes est amenée à participer.

Elle percevra les recettes suivantes :

- Recettes locatives des différentes espaces
- Recettes du Fablab selon grille tarifaire ci-jointe
- Recettes des ateliers de médiation artistique et numérique
- Subventions publiques ou privées au fil de l'eau, selon les opportunités

En outre, La CDC du Pays Beaume-Drobie participera au budget de fonctionnement à hauteur du reste à charge après participation des autres CDC sur toute la durée de la convention.

Elle mobilisera, en fonction des opportunités, des dispositifs financiers publics ou privés permettant son développement et sa reconnaissance.

Article 4 : Nature de l'engagement de la CDC de Cèze-Cévennes :

4-1 Engagement politique

La Communauté de communes positionne le Polinno comme un outil d'amélioration du territoire, de par la plus-value qu'il apporte dans l'écosystème local en matière de services touristiques et culturelles.

4-2 Engagement technique

Pour faciliter les relations Polinno/communauté de commune, un interlocuteur technique sera désigné comme correspondant permanent du Polinno.

La Communauté de communes de Cèze-Cévennes s'engage à :

- Mettre à disposition gratuitement un espace destiné à accueillir dans de bonnes conditions les activités que le Polinno organisera sur son territoire.
- Faciliter aussi les échanges avec les partenaires locaux.
- Instaurer un lien renforcé entre le Polinno et le service Communication
- Relayer les informations concernant le Polinno auprès des différents services de la Communauté de communes
- Mobiliser les professionnels des métiers d'art de son territoire sur des marchés publics
- Favoriser l'installation de professionnels des métiers d'art, notamment ceux issus de la pépinière du Polinno
- Encourager les professionnels des métiers d'art à devenir partenaires des offices de tourisme
- Mobiliser les activités de médiation artistique et numérique de la Micro-folie au travers des dispositifs EAC notamment

4-3 Engagement financier

L'engagement financier annuel de la Communauté de communes est maintenu jusqu'à la fin de la convention, soit 14 607€, jusqu'au 31/12/2030, sous réserve du vote annuel des crédits par le Conseil Communautaire

Article 5 : Instances de pilotage INCHANGÉ

Un comité de pilotage stratégique réunira les CDC signataires afin de :

- de proposer, suivre, acter les grandes orientations stratégiques, autant techniques que financières
- d'échanger sur l'animation et la gestion du Polinno
- d'acter des demandes de soutiens financiers
- de valider le bilan de fin d'année.

Ce comité est composé de deux représentants (un élu et un technicien) par CDC signataire de la convention. Chaque CDC partenaire a une voix délibérative.

La CDC participera aussi à deux autres instances partenariales du Polinno :

- le comité technique
- le comité d'agrément des demandes de résidence

Article 6 : Durée et calendrier de mise en œuvre

- La présente convention prendra effet le XXX et ce, pour un terme fixé au 31 décembre 2030. A l'issue, la convention sera poursuivie par tacite reconduction.

Article 7 : Modalités de versement INCHANGÉ

La participation annuelle sera appelée en une fois, par la CDC du pays le 30 juin.

Article 8 : Evaluation INCHANGÉ

Le Polinno fait l'objet d'un dispositif d'évaluation au fil de l'eau, tant sur les volets qualitatif que quantitatif, et sur la base de critères prédéfinis. Cette évaluation alimente les prises de décisions du comité de pilotage stratégique et contribue à la constitution d'un argumentaire pour la recherche de nouveaux partenaires.

Article 9 : Evolution

~~Le Polinno, de par son caractère novateur, est amené à évoluer du point de vue de son modèle économique et de sa gouvernance. Un mix public-privé est envisagé à moyen terme. Dans cette perspective, la présente convention pourra prendre fin en cas de transformation de la structure juridique porteuse.~~

Fait en 2 exemplaires

A Joyeuse, le

Le Président
de la Communauté de communes
du Pays Beaume-Drobie
Christophe DEFFREIX

Le Président
de la Communauté de communes
de Cèze-Cévennes
Olivier MARTIN

Figurent en annexes :

- La grille tarifaire
- Catalogue offre Micro-folie
- Bilan d'étape 2024
- [Enjeux et axes de travail spécifiques de la Communauté de Communes pour l'année 2025.](#)



ANNEXE 1 Grille tarifaire en vigueur

GRILLE TARIFAIRE POLINNO - 1er juillet 2024

PMA : Professionnel des métiers d'art

PMA CDC : Professionnel des métiers d'art du territoire Polinno (Communautés de communes Pays Beaume-Drobie, Cèze-Cévennes, Pays des Vans en Cévennes, Gorges de l'Ardèche)

PMA Hors territoire : Professionnels des métiers d'art hors territoire Polinno

Résidents : Locataires des ateliers d'art du Polinno

CDC partenaires : Communautés de communes partenaires du Polinno (Communautés de communes Pays Beaume-Drobie, Cèze-Cévennes, Pays des Vans en Cévennes, Gorges de l'Ardèche)

Unité de matière première : Prix unitaire permettant de revendre des matériaux au détail aux utilisateurs (bois, plexiglass, fil impression 3D etc.)

ATELIERS D'ART

Type d'atelier	Unité	année 1		année 2		année 3	
		HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
Ateliers "Pépière"	mois/résident	185	222	215	258	275	330
	mois coloco/résident	125	150	140	168	170	204
Atelier "Ressource"	mois/résident	275	330	275	330	275	330
Atelier "R&D"	jusqu'à 4 mois		jusqu'à 4 mois	4 mois - 6 mois	5 mois - 6 mois	5 mois-12 mois	6 mois-12 mois
	mois/résident	350	420	325	390	300	360

SALLE PÉDAGOGIQUE

Détails	PMA CDC/h HT	PMA CDC/h TTC	Résidents/h HT	Résidents/h TTC	PMA Hors territoire/h HT	PMA Hors territoire/h TTC
Location salle						
1h à 3h	5,83	7,00	3,50	4,20	7,00	8,40
4h à 7h	5,00	6,00	3,00	3,60	6,00	7,20
8h ou plus	4,17	5,00	2,50	3,00	5,00	6,00
Week-end	3,33	4,00	2,00	2,40	4,00	4,80
3h hebdo*36 semaines	2,92	3,50	1,75	2,10	3,50	4,20
Cuisson des pièces au four électrique	33,33	40,00	33,33	40,00	33,33	40,00
Forfait ménage	58,33	70,00	58,33	70,00	58,33	70,00

SALLE MICRO-FOLIE

Détails	Partenaire (convention) HT	Partenaire (convention) TTC	Non partenaire HT	Non partenaire TTC
Location salle de réunion				
4h (jusqu'à 5 per.)	25,00	30,00	30,00	36,00
8h (jusqu'à 5 per.)	40,00	48,00	50,00	60,00
4h (+5 per.)	40,00	48,00	50,00	60,00
8h (+5 per.)	65,00	78,00	80,00	96,00
Forfait ménage	70,00	84,00	70,00	84,00

ATELIERS MÉDIATION ARTISTIQUE

	Agent/heure HT (ingénierie, préparation, installation, déplacement, animation, post-production)	Agent/heure TTC (ingénierie, préparation, installation, déplacement, animation, post-production)	Déplacement 1km (calcul Via Michelin) TTC	Unité matière première HT	Unité matière première TTC
Structures socio-culturelles	45,11 €	54,13 €	Barème fiscal 7 CV	0,83 €	1,00 €
CDC partenaires	33,83 €	40,60 €	Barème fiscal 7 CV	0,83 €	1,00 €
Autres	63,15 €	75,78 €	Barème fiscal 7 CV	0,83 €	1,00 €

FABLAB

	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
LOCATION										
	Imprimante 3D (/h) (PLA ou PETG compris)		Laser (/h) LTT 30w (660*495) - Beambox 40w (400*375)		Fraiseuse CNC (/h) 1300*3000*300 changeur d'outil et table aspirante (hors outils de coupe)		Scanner 3D (/h) Einscan HX (triangulation laser et lumière texturée)		Plotter vinyle (/h) Silhouette (hors consommables)	
Résidents, PMA CDC, minimas sociaux, étudiants, mineurs	0,83	1,00 €	6,67	8,00 €	20,83	25,00 €	20,83	25,00 €	2,50	3,00 €
Autres publics CDC	1,67	2,00 €	13,33	16,00 €	41,67	50,00 €	41,67	50,00 €	5,00	6,00 €
Autres publics Hors territoire	2,08	2,50 €	16,67	20,00 €	52,08	62,50 €	52,08	62,50 €	6,25	7,50 €
PASSEPORT (sécurité & initiation)	Imprimante 3D - 1H30		Laser- 2h		Fraiseuse CNC - 6h		Scanner 3D - 3h		Plotter vinyle - 1h	
Résidents, PMA CDC, minimas sociaux, étudiants, mineurs	14,17	17,00 €	20,83	25,00 €	62,50	75,00 €	29,17	35,00 €	8,33	10,00 €
Autres publics CDC	28,33	34,00 €	41,67	50,00 €	125,00	150,00 €	58,33	70,00 €	16,67	20,00 €
Autres publics Hors territoire	35,42	42,50 €	52,08	62,50 €	156,25	187,50 €	72,92	87,50 €	20,83	25,00 €

	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
LOCATION												
	Fioqueuse (/h) (hors consommables)		Brodeuse numérique (/h) Brother VR (hors consommables)		Studio photo (/h)		Broyeur à jarre - 1 session de 10h		Sableuse / Gommeuse (/h) sur compresseur		Outillage d'atelier	
Résidents, PMA CDC, minimas sociaux, étudiants, mineurs	6,67	8,00 €	8,33	10,00 €	2,50	3,00 €	2,50	3,00 €	8,33	10,00 €	Accès libre (hors consommables) (sous conditions de Cotisation annuelle* et de Passeport sécurité)	
Autres publics CDC	13,33	16,00 €	16,67	20,00 €	5,00	6,00 €	5,00	6,00 €	16,67	20,00 €		
Autres publics Hors territoire	16,67	20,00 €	20,83	25,00 €	6,25	7,50 €	6,25	7,50 €	20,83	25,00 €		

ANNEXE 2 : Catalogue Micro-folie

Catalogue 2024.pdf



Contact: Aurélien

07 84 75 60 06

aurelien.lambert@polinno.art

Envoyé en préfecture le 17/02/2025

Reçu en préfecture le 17/02/2025

Publié le 17/02/2025

ID : 007-240700302-20250130-C_202501_005-DE



ANNEXE 3 : Bilan 2024

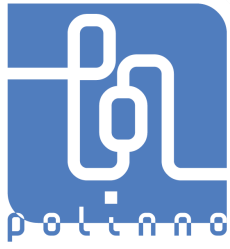
ANNEXE 4 : Enjeux spécifiques 2025

Le lien aux professionnels des métiers d'art de Cèze-Cévennes est insuffisant. En 2025, le Polinno organisera, en lien avec la CDC, une à deux réunions pour rencontrer les artisans d'art et territoire et mieux cerner leurs besoins et problématiques.

Le Polinno doit aussi se rapprocher des acteurs institutionnels du territoire : Chambre des métiers et de l'artisanat, CAF, GAL Leader etc. L'enjeu est de faire connaître le dispositif Polinno dans une optique partenariale et financière.

Le Polinno doit aussi entrer en contact avec l'Agence de développement économique à laquelle est rattachée la CDC, afin de faire reconnaître l'intervention territoriale du Polinno en matière de Métiers d'art.

Enfin, le Polinno doit être mis en relation avec le services de la CDC afin d'établir des habitudes de travail communes.



FONCTIONNEMENT DU POLE D'INNOVATION DES METIERS D'ART (POLINNO) SUD-ARDÈCHE ET NORD-GARD

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES GORGES DE L'ARDÈCHE ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS BEAUME-DROBIE

AVENANT NUMÉRO 1

Vu la délibération n° D-2021-6-12 du Conseil communautaire de la CDC Gorges de l'Ardèche en date du 14 septembre 2021 portant acceptation des termes de la convention de partenariat initiale ;

Vu la délibération n° C-202112-166 du Conseil Communautaire de la CDC du Pays Beaume-Drobie, en date du 14 décembre 2021 portant acceptation des termes de la convention de partenariat initiale ;

Vu la délibération xxx du Conseil communautaire de la CDC Gorges de l'Ardèche en date du xxx portant acceptation des termes du présent avenant

Vu la délibération xxx du Conseil communautaire de la CDC Pays Beaume-Drobie en date du xxx portant acceptation des termes du présent avenant

IL EST CONVENU UN AVENANT A LA CONVENTION DE PARTENARIAT :

ENTRE :

La CDC Gorges de l'Ardèche représentée par son Président **Luc PICHON** dûment habilité aux fins des présentes,

ET :

La CDC du Pays Beaume Drobie, représenté par son Président **Christophe DEFFREIX**, dûment habilité aux fins des présentes,

RELATIF AUX :

Modalités de partenariat « CDC Gorges de l'Ardèche / CDC Pays Beaume-Drobie » pour la gestion et l'animation du Polinno.

Contexte de l'avenant :

Le Polinno ayant vécu de substantielles transformations, les 4 Communautés de communes partenaires ont souhaité mettre à jour certains éléments dans la convention de partenariat et poser des intentions à moyen terme en matière de développement du dispositif et d'impact sur le territoire.

Les articles faisant l'objet d'une modification figurent ci-dessous en bleu :

Article 1 : Contexte de la convention

Le Polinno est un tiers-lieu ouvert à tous les publics, dédié à la création artistique, aux savoir-faire partagés et à l'accès aux outils numériques, conçu pour favoriser le développement de la filière économique des métiers d'art en sud-Ardèche et Nord-Gard. **Après des travaux de rénovation de l'ancien collège de Joyeuse en 2023-2024, le Polinno a déménagé et emménagé dans de nouveaux locaux de 650m² au sein de l'ancien collège de Joyeuse, au 4 rue de Soulège - 07260 JOYEUSE**

Il est ainsi composé, depuis septembre 2024, d'une pépinière d'entreprises spécialisée dans les métiers d'art dotée de 6 ateliers d'art, d'un laboratoire de fabrication numérique (Fablab) et d'un espace de vente et d'expositions collectif pour les métiers d'art, d'un espace de résidence artistique, d'une « micro-folie » (espace de médiation artistique) et d'une salle pédagogique. Il accueille en outre dans ses locaux le siège de l'Agence pour le développement des métiers d'art.

Outil de développement territorial d'échelle supra-communautaire, il a été initialement créé et porté par le Syndicat mixte du Pays de l'Ardèche méridionale. Ce dernier ayant acté, en décembre 2020, la fin du portage du Polinno, la Communauté de communes du Pays Beaume-Drobie, propriétaire des locaux, a souhaité en reprendre la gestion et l'animation en 2021, afin d'en finaliser le modèle économique avant de lancer, à sa charge, des travaux d'agrandissement. Pour cela, elle mobilise les Communautés de communes voisines pour asseoir solidairement le budget de fonctionnement du Polinno dans la durée. Associant la CDC gardoise "Cèze-Cévennes", le Polinno revêt alors une dimension inter-régionale.

Le Polinno se positionne sur trois enjeux principaux pour le territoire :

- **Le développement économique d'une filière emblématique (les métiers d'art) et l'agilité des porteurs de projets, organisations et entreprises locaux (le Polinno accompagne ces publics vers l'autonomie et la fabrication sur mesure, pour une réappropriation de savoir-faire locaux)**
- **L'attractivité du territoire (Le Polinno est un tiers-lieu rural dédié à l'innovation, comme il en existe très peu en France).**
- **La transition numérique (le Polinno permet d'appréhender la "révolution" numérique en douceur par la sensibilisation, les usages et le partage des connaissances)**
- **La nécessaire intervention au plus près des publics. Dans cette optique une version "hors les murs" du Polinno est proposée aux CDC adhérentes (Microfolie, Fablab itinérants)**

Les retombées attendues de cet outil sont :

- **La sensibilisation accrue de la population locale et des visiteurs du territoire aux métiers d'art par la programmation d'évènements, le déploiement de la boutique collective et des**

formations grand public aux usages numériques et savoir-faire économique des ateliers d'art par la formation, la professionnalisation, la promotion, l'innovation, la mutualisation, l'aide à l'installation sur le territoire concerné. L'intervention du Polinno se fait en réseau avec les partenaires locaux, régionaux et nationaux impliqués dans le développement de la filière.

- La sensibilisation/formation de publics spécifiques aux usages artistiques et numériques (jeunes, scolaires, personnes éloignées de l'emploi, seniors etc.).
- La participation active au déploiement du Trait d'Union, en coopération avec les autres structures occupantes : l'École de cirque l'Art d'en Faire, l'École des Musiques Vivantes, la médiathèque intercommunale et le Centre médico-social.

Article 2 : Objet de la convention INCHANGÉ

La présente convention vise à organiser les modalités de partenariat stratégique, technique et financier entre la Communauté de communes Gorges de l'Ardèche et celle du Pays Beaume-Drobie.

Article 3 : Nature de l'engagement de la CDC Pays Beaume-Drobie

3-1 Engagement technique

La Communauté de communes du Pays Beaume-Drobie, en tant que propriétaire, gestionnaire et animatrice du Polinno, s'engage à fournir les moyens humains nécessaires pour assurer ces missions. En tant que propriétaire, elle met à disposition et entretient les locaux en bon état de fonctionnement pour l'exercice de l'activité. En tant que gestionnaire et animatrice, elle s'engage à :

- Saisir les opportunités de développement, permettant son déploiement et sa pérennisation, et à se doter des compétences techniques nécessaires à son fonctionnement
- Fournir un bilan financier et technique chaque année
- Travailler en relation étroite avec les services concernés de la Communauté de commune via des rencontres régulières dont les modalités sont à organiser. Des actions communes en matière de tourisme, de développement économique, d'action culturelle et sociale etc. Ex : conception de produits touristiques, création de réseaux de professionnels des métiers d'art etc.)
- Conduire les actions détaillées ci-dessous :

⇒ A destination des artistes et artisans d'art :

Public	Services	Modalités spécifiques pour les CDC	Avantage financier CDC (en dehors duquel la grille tarifaire habituelle s'applique)
Artistes et artisans d'art	Pépinière d'entreprises métiers d'art (6 ateliers)	- Pépinière : accès privilégié aux ressortissants des CDC pour favoriser le développement des porteurs de projets locaux - Fablab au Polinno, avec programmation de journées entières pour rentabiliser les déplacements - Passeports infographie	Grille tarifaire adaptée
	Formation aux outils numériques (passeports)		
	Utilisation du fablab et machines à commande numérique (packaging, scénographie, éclairage, prototypage, outils sur mesure etc.)		

	Utilisation partagée d'outils spécifiques métiers d'art : broyeuse à jarre pour les minéraux, croûteuse, socles d'exposition, cabine de sablage, studio photos...	2D/3D en distanti préparation des p	
	Formations professionnelles collectives		
	Sessions d'expérimentation/innovation collectives		
	Accompagnement individuel à l'innovation		
	Mise à disposition d'un espace de coopération et de résidence artistique		
	Exposition vente dans la boutique collective/artothèque		

⇒ A destination des autres professionnels :

Public	Services	Modalités spécifiques	Avantage financier CDC (en dehors duquel la grille tarifaire habituelle s'applique)
Autres professionnels	Utilisation de l'atelier du Fablab ainsi que des machines à commande numérique (packaging, scénographie, éclairage, prototypage, outils sur mesure etc.)	- Au Polinno, avec programmation de journées entières pour rentabiliser les déplacements - Passeports infographie 2D/3D en distantiel, idem pour préparation des projets.	Grille tarifaire adaptée
	Accompagnement individuel à l'innovation		

⇒ A destination des enfants et jeunes :

Public	Services	Modalités spécifiques	Avantage financier CDC (en dehors duquel la grille tarifaire habituelle s'applique)
Enfants, jeunes et familles	Ateliers découverte et pratique (scolaire, extra-scolaire, individuels) : - catalogue de prestations Micro-folie pour les prescripteurs - poli makers club les mercredis aprem au Fablab (ados) - 1 mercredi, 1 oeuvre les mercredis en accès libre particuliers)	- Mini fablab mobile pour sensibilisation/parc machines restreint - Microfolie mobile pour les CDC les plus éloignées ou - au Polinno	Catalogue Micro-folie : -25% pour les CDC partenaires Ateliers : grille tarifaire adaptée

⇒ A destination des associations et acteurs culturels :

Public	Services	Modalités spécifiques	Avantage financier CDC (en dehors duquel la grille tarifaire habituelle s'applique)
Associations	Accompagnement et ateliers au Fablab et dans les ateliers d'art (fabrication d'objets, signalétique, décors d'évènementiels, découverte des outils numériques, découverte et pratique de savoir-faire artistiques etc.)	Au Polinno	
	Formation de bénévoles ou salariés puis mise à disposition du Fablab pour des journées découverte (recycleries, repair cafés etc.)	Au Polinno	Grille tarifaire adaptée

⇒ A destination des collectivités :

Public	Services	Modalités spécifiques	Avantage financier CDC (en dehors duquel la grille tarifaire habituelle s'applique)
Collectivités partenaires	Expo Micro-folie itinérante sur le territoire	5 communes/communauté de commune et par an	50€/commune
	Ateliers Micro-folie	1 atelier collectif/an sur une thématique pour chq CDC (en extra-scolaire ou scolaire) avec fablab et microfolie mobiles (à intégrer dans programmation d'un centre de loisirs par ex.)	Gratuit
	Numérisation et diffusion du patrimoine local (scan, objets dérivés)	Partenariat Agence métiers d'art	Grille tarifaire adaptée
	Accompagnement commande publique métiers d'art	Partenariat Agence métiers d'art	
	Montée en compétences et accompagnement des services en régie directe (rando, mobilité, tourisme, technique etc.) pour fabrication d'outils, signalétique, scénographie, à moindre coût et sur mesure	Au Polinno	Grille tarifaire adaptée
	Journées de cohésion pour les agents (art et numérique)		Catalogue Micro-folie : -25%

	Appui ingénierie de projets métiers d'art en lien avec la stratégie Polinno (événementiels, installation d'actifs, produits touristiques, boutiques éphémères etc.)	En coopération avec les services dédiés des CDC	

⇒ A destination des touristes et visiteurs :

Public	Services	Modalités spécifiques	Avantage financier CDC (en dehors duquel la grille tarifaire habituelle s'applique)
Touristes, visiteurs	Ateliers découverte Polinno		Catalogue Micro-folie : -25% pour les CDC partenaires

3-1-2 Prise en compte des spécificités et enjeux de la CDC Gorges de l'Ardèche :

Les signataires de la convention s'inscrivent dans un engagement réciproque visant la prise en compte des particularités, enjeux et besoins de la CDC Gorges de l'Ardèche. Ces éléments figurent en annexe du présent avenant et seront actualisés au regard des bilans annuels.

3-2 Engagement financier **INCHANGÉ**

La CDC du Pays Beaume-Drobie supportera les dépenses de fonctionnement suivantes :

- Frais de personnel
- Prestations extérieures
- Achats matières premières
- Charges externes (énergie, maintenance, assurances, télécommunication, amortissement du matériel)
- Charges financières (intérêts de l'emprunt, frais bancaires). Il est précisé que le capital de l'emprunt ne sera pas intégré au budget auquel la CDC Pays des Vans en Cévennes est amenée à participer.

Elle percevra les recettes suivantes :

- Recettes locatives des différentes espaces
- Recettes du Fablab selon grille tarifaire ci-jointe
- Recettes des ateliers de médiation artistique et numérique
- Subventions publiques ou privées au fil de l'eau, selon les opportunités

En outre, La CDC du Pays Beaume-Drobie participera au budget de fonctionnement à hauteur du reste à charge après participation des autres CDC sur toute la durée de la convention.

Elle mobilisera, en fonction des opportunités, des dispositifs financiers publics ou privés permettant son développement et sa reconnaissance.

Article 4 : Nature de l'engagement de la CDC Gorges de l'Ardèche :

4-1 Engagement politique

La Communauté de communes positionne le Polinno comme un outil d'aménagement et de développement du territoire, de par la plus-value qu'il apporte dans l'écosystème local en matière de retombées économiques, touristiques et culturelles.

4-2 Engagement technique

Pour faciliter les relations Polinno/communauté de commune, un interlocuteur technique sera désigné comme correspondant permanent du Polinno.

La Communauté de communes Gorges de l'Ardèche s'engage à :

- Mettre à disposition gratuitement un espace destiné à accueillir dans de bonnes conditions les activités que le Polinno organisera sur son territoire.
- Faciliter aussi les échanges avec les partenaires locaux.
- Instaurer un lien renforcé entre le Polinno et le service Communication
- Relayer les informations concernant le Polinno auprès des différents services de la Communauté de communes
- Mobiliser les professionnels des métiers d'art de son territoire sur des marchés publics
- Favoriser l'installation de professionnels des métiers d'art, notamment ceux issus de la pépinière du Polinno
- Encourager les professionnels des métiers d'art à devenir partenaires des offices de tourisme
- Mobiliser les activités de médiation artistique et numérique de la Micro-folie au travers des dispositifs EAC notamment

4-3 Engagement financier

L'engagement financier annuel de la Communauté de communes est maintenu jusqu'à la fin de la convention, soit 15 771€, jusqu'au 31/12/2030, sous réserve du vote annuel des crédits par le Conseil Communautaire.

Article 5 : Instances de pilotage INCHANGÉ

Un comité de pilotage stratégique réunira les CDC signataires afin de :

- de proposer, suivre, acter les grandes orientations stratégiques, autant techniques que financières
- d'échanger sur l'animation et la gestion du Polinno
- d'acter des demandes de soutiens financiers
- de valider le bilan de fin d'année.

Ce comité est composé de deux représentants (un élu et un technicien) par CDC signataire de la convention. Chaque CDC partenaire a une voix délibérative.

La CDC participera aussi à deux autres instances partenariales du Polinno :

- le comité technique
- le comité d'agrément des demandes de résidence

Article 6 : Durée et calendrier de mise en œuvre

- La présente convention prendra effet le XXX et ce, pour un terme fixé au 31 décembre 2030. A

l'issue, la convention sera poursuivie par tacite reconduction.

Article 7 : Modalités de versement INCHANGÉ

La participation annuelle sera appelée en une fois, par la CDC du pays Beaume-Drobie au plus tard le 30 juin.

Article 8 : Evaluation INCHANGÉ

Le Polinno fait l'objet d'un dispositif d'évaluation au fil de l'eau, tant sur les volets qualitatif que quantitatif, et sur la base de critères prédéfinis. Cette évaluation alimente les prises de décisions du comité de pilotage stratégique et contribue à la constitution d'un argumentaire pour la recherche de nouveaux partenaires.

Article 9 : Evolution

~~Le Polinno, de par son caractère novateur, est amené à évoluer du point de vue de son modèle économique et de sa gouvernance. Un mix public-privé est envisagé à moyen terme. Dans cette perspective, la présente convention pourra prendre fin en cas de transformation de la structure juridique porteuse.~~

Fait en 2 exemplaires

A Joyeuse, le

Le Président
de la Communauté de communes
du Pays Beaume-Drobie
Christophe DEFFREIX

Le Président
de la Communauté de communes
Gorges de l'Ardèche
Luc PICHON

Figurent en annexes :

- La grille tarifaire
- Catalogue offre Micro-folie
- Bilan d'étape 2024
- [Enjeux et axes de travail spécifiques de la Communauté de Communes pour l'année 2025.](#)

ANNEXE 1 Grille tarifaire en vigueur

GRILLE TARIFAIRE POLINNO - 1er juillet 2024

PMA : Professionnel des métiers d'art

PMA CDC : Professionnel des métiers d'art du territoire Polinno (Communautés de communes Pays Beaume-Drobie, Cèze-Cévennes, Pays des Vans en Cévennes, Gorges de l'Ardèche)

PMA Hors territoire : Professionnels des métiers d'art hors territoire Polinno

Résidents : locataires des ateliers d'art du Polinno

CDC partenaires : Communautés de communes partenaires du Polinno (Communautés de communes Pays Beaume-Drobie, Cèze-Cévennes, Pays des Vans en Cévennes, Gorges de l'Ardèche)

Unité de matière première : Prix unitaire permettant de revendre des matériaux au détail aux utilisateurs (bois, plexiglass, fil impression 3D etc.)

ATELIERS D'ART

Type d'atelier	Unité	année 1		année 2		année 3	
		HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
Ateliers "Pépière"	mois/résident	185	222	215	258	275	330
	mois coloc/résident	125	150	140	168	170	204
Atelier "Ressource"	mois/résident	275	330	275	330	275	330
Atelier "R&D"	mois/résident	jusqu'à 4 mois	jusqu'à 4 mois	4 mois - 6 mois	5 mois - 6 mois	5 mois-12 mois	6 mois-12 mois
		350	420	325	390	300	360

SALLE PÉDAGOGIQUE

Détails	PMA CDC/h HT	PMA CDC/h TTC	Résidents/h HT	Résidents/h TTC	PMA Hors territoire/h HT	PMA Hors territoire/h TTC
Location salle						
1h à 3h	5.83	7,00	3.50	4,20	7,00	8,40
4h à 7h	5.00	6,00	3.00	3,60	6,00	7,20
8h ou plus	4.17	5,00	2.50	3,00	5,00	6,00
Week-end	3.33	4,00	2.00	2,40	4,00	4,80
3h hebdo*36 semaines	2.92	3,50	1.75	2,10	3,50	4,20
Cuisson des pièces au four électrique	33.33	40,00	33.33	40,00	33.33	40,00
Forfait ménage	58.33	70,00	58.33	70,00	58.33	70,00

SALLE MICRO-FOLIE

Détails	Partenaire (convention) HT	Partenaire (convention) TTC	Non partenaire HT	Non partenaire TTC
---------	----------------------------	-----------------------------	-------------------	--------------------

Envoyé en préfecture le 17/02/2025

Reçu en préfecture le 17/02/2025

Publié le 17/02/2025



ID : 007-240700302-20250130-C_202501_005-DE

ATELIERS MÉDIATION ARTISTIQUE

	Agent/heure HT (ingénierie, préparation, installation, déplacement, animation, post- production)	Agent/heure TTC (ingénierie, préparation, installation, déplacement, animation, post- production)	Déplacement 1km (calcul Via Michelin) TTC	Unité matière première HT	Unité matière première TTC
Structures socio- culturelles	45,11 €	54,13 €	Barème fiscal 7 CV	0,83 €	1,00 €
CDC partenaires	33,83 €	40,60 €	Barème fiscal 7 CV	0,83 €	1,00 €
Autres	63,15 €	75,78 €	Barème fiscal 7 CV	0,83 €	1,00 €

FABLAB

	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
LOCATION	Imprimante 3D (h) (PLA ou PETG compris)		Laser (h) LTT 30w (660*495) - Beambox 40w (400*375)		Fraiseuse CNC (h) 1300*3000*300 changeur d'outil et table aspirante (hors outils de coupe)		Scanner 3D (h) Einscan HX (triangulation laser et lumière texturée)		Plotter vinyle (h) Silhouette (hors consommables)	
Résidents, PMA CDC, minimas sociaux, étudiants, mineurs	0,83	1,00 €	6,67	8,00 €	20,83	25,00 €	20,83	25,00 €	2,50	3,00 €
Autres publics CDC	1,67	2,00 €	13,33	16,00 €	41,67	50,00 €	41,67	50,00 €	5,00	6,00 €
Autres publics Hors territoire	2,08	2,50 €	16,67	20,00 €	52,08	62,50 €	52,08	62,50 €	6,25	7,50 €
PASSEPORT (sécurité & initiation)	Imprimante 3D - 1H30		Laser- 2h		Fraiseuse CNC - 6h		Scanner 3D - 3h		Plotter vinyle - 1h	
Résidents, PMA CDC, minimas sociaux, étudiants, mineurs	14,17	17,00 €	20,83	25,00 €	62,50	75,00 €	29,17	35,00 €	8,33	10,00 €
Autres publics CDC	28,33	34,00 €	41,67	50,00 €	125,00	150,00 €	58,33	70,00 €	16,67	20,00 €
Autres publics Hors territoire	35,42	42,50 €	52,08	62,50 €	156,25	187,50 €	72,92	87,50 €	20,83	25,00 €

	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
LOCATION	Floqueuse (h) (hors consommables)		Brodeuse numérique (h) Brother VR (hors consommables)		Studio photo (h)		Broyeur à jarre - 1 session de 10h		Sableuse / Gommeuse (h) sur compresseur		Outils d'atelier	
Résidents, PMA CDC, minimas sociaux, étudiants, mineurs	6,67	8,00 €	8,33	10,00 €	2,50	3,00 €	2,50	3,00 €	8,33	10,00 €	Accès libre (hors consommables) (sous conditions de Cotisation annuelle* et de Passeport sécurité)	
Autres publics CDC	13,33	16,00 €	16,67	20,00 €	5,00	6,00 €	5,00	6,00 €	16,67	20,00 €		
Autres publics Hors territoire	16,67	20,00 €	20,83	25,00 €	6,25	7,50 €	6,25	7,50 €	20,83	25,00 €		

Envoyé en préfecture le 17/02/2025

Reçu en préfecture le 17/02/2025

Publié le 17/02/2025



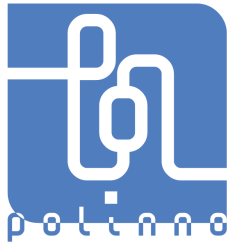
ID : 007-240700302-20250130-C_202501_005-DE

ANNEXE 3 : Bilan 2024

ANNEXE 4 : Enjeux spécifiques 2025

Le lien aux services de la CDC doit être renforcé : ainsi le Polinno sera invité à participer à des réunions de chefs de services à l'initiative de la CDC.

Le lien notamment au chargé de mission économie permettra d'aider à l'identification des professionnels des métiers d'art du secteur et d'adapter l'intervention en matière de développement économique et touristique de la CDC.



FONCTIONNEMENT DU POLE D'INNOVATION DES METIERS D'ART (POLINNO) SUD-ARDÈCHE ET NORD-GARD

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DES VANS EN CEVENNES ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS BEAUME-DROBIE

AVENANT NUMÉRO 1

Vu la délibération n° D-2021-6-12 du Conseil communautaire de la CDC Pays des Vans en Cévennes en date du 28 juin 2021 portant acceptation des termes de la convention de partenariat initiale ;

Vu la délibération n° C-202112-166 du Conseil Communautaire de la CDC du Pays Beaume-Drobie, en date du 14 décembre 2021 portant acceptation des termes de la convention de partenariat initiale ;

Vu la délibération xxx du Conseil communautaire de la CDC Pays des Vans en Cévennes en date du xxx portant acceptation des termes du présent avenant

Vu la délibération xxx du Conseil communautaire de la CDC Pays Beaume-Drobie en date du xxx portant acceptation des termes du présent avenant

IL EST CONVENU UN AVENANT A LA CONVENTION DE PARTENARIAT :

ENTRE :

La CDC Pays des Vans en Cévennes représentée par son Président **Joël FOURNIER** dûment habilité aux fins des présentes,

ET :

La CDC du Pays Beaume Drobie, représenté par son Président **Christophe DEFFREIX**, dûment habilité aux fins des présentes,

RELATIF AUX :

Modalités de partenariat « CDC Pays des Vans en Cévennes / CDC Pays Beaume-Drobie » pour la gestion et l'animation du Polinno.

Contexte de l'avenant :

Le Polinno ayant vécu de substantielles transformations, les 4 Communautés de communes partenaires ont souhaité mettre à jour certains éléments dans la convention de partenariat et poser des intentions à moyen terme en matière de développement du dispositif et d'impact sur le territoire.

Les articles faisant l'objet d'une modification figurent ci-dessous en bleu :

Article 1 : Contexte de la convention

Le Polinno est un tiers-lieu ouvert à tous les publics, dédié à la création artistique, aux savoir-faire partagés et à l'accès aux outils numériques, conçu pour favoriser le développement de la filière économique des métiers d'art en sud-Ardèche et Nord-Gard. **Après des travaux de rénovation de l'ancien collège de Joyeuse en 2023-2024, le Polinno a déménagé et emménagé dans de nouveaux locaux de 650m² au sein de l'ancien collège de Joyeuse, au 4 rue de Soulège - 07260 JOYEUSE**

Il est ainsi composé, depuis septembre 2024, il est composé d'une pépinière d'entreprises spécialisée dans les métiers d'art dotée de 6 ateliers d'art, d'un laboratoire de fabrication numérique (Fablab) et d'un espace de vente et d'expositions collectif pour les métiers d'art, d'un espace de résidence artistique, d'une « micro-folie » (espace de médiation artistique) et d'une salle pédagogique. Il accueille en outre dans ses locaux le siège de l'Agence pour le développement des métiers d'art.

Outil de développement territorial d'échelle supra-communautaire, il a été initialement créé et porté par le Syndicat mixte du Pays de l'Ardèche méridionale. Ce dernier ayant acté, en décembre 2020, la fin du portage du Polinno, la Communauté de communes du Pays Beaume-Drobie, propriétaire des locaux, a souhaité en reprendre la gestion et l'animation en 2021, afin d'en finaliser le modèle économique avant de lancer, à sa charge, des travaux d'agrandissement. Pour cela, elle mobilise les Communautés de communes voisines pour asseoir solidairement le budget de fonctionnement du Polinno dans la durée. Associant la CDC gardoise "Cèze-Cévennes", le Polinno revêt alors une dimension inter-régionale.

Le Polinno se positionne sur trois enjeux principaux pour le territoire :

- Le développement économique d'une filière emblématique (les métiers d'art) et l'agilité des porteurs de projets, organisations et entreprises locaux (le Polinno accompagne ces publics vers l'autonomie et la fabrication sur mesure, pour une réappropriation de savoir-faire locaux)
- L'attractivité du territoire (Le Polinno est un tiers-lieu rural dédié à l'innovation, comme il en existe très peu en France).
- La transition numérique (le Polinno permet d'appréhender la "révolution" numérique en douceur par la sensibilisation, les usages et le partage des connaissances)
- La nécessaire intervention au plus près des publics. Dans cette optique une version "hors les murs" du Polinno est proposée aux CDC adhérentes (Microfolie, Fablab itinérants)

Les retombées attendues de cet outil sont :

- La sensibilisation accrue de la population locale et des visiteurs du territoire aux métiers d'art par la programmation d'évènements, le déploiement de la boutique collective et des

formations grand public aux usages numériques et savoir-faire économique des ateliers d'art par la formation, la professionnalisation, la promotion, l'innovation, la mutualisation, l'aide à l'installation sur le territoire concerné. L'intervention du Polinno se fait en réseau avec les partenaires locaux, régionaux et nationaux impliqués dans le développement de la filière.

- La sensibilisation/formation de publics spécifiques aux usages artistiques et numériques (jeunes, scolaires, personnes éloignées de l'emploi, seniors etc.).
- La participation active au déploiement du Trait d'Union, en coopération avec les autres structures occupantes : l'École de cirque l'Art d'en Faire, l'École des Musiques Vivantes, la médiathèque intercommunale et le Centre médico-social.

Article 2 : Objet de la convention

La présente convention vise à organiser les modalités de partenariat stratégique, technique et financier entre la Communauté de communes Pays des Vans en Cévennes et celle du Pays Beaume-Drobie.

Article 3 : Nature de l'engagement de la CDC Pays Beaume-Drobie

3-1 Engagement technique

La Communauté de communes du Pays Beaume-Drobie, en tant que propriétaire, gestionnaire et animatrice du Polinno, s'engage à fournir les moyens humains nécessaires pour assurer ces missions. En tant que propriétaire, elle met à disposition et entretient les locaux en bon état de fonctionnement pour l'exercice de l'activité. En tant que gestionnaire et animatrice, elle s'engage à :

- Saisir les opportunités de développement, permettant son déploiement et sa pérennisation, et à se doter des compétences techniques nécessaires à son fonctionnement
- Fournir un bilan financier et technique chaque année
- Travailler en relation étroite avec les services concernés de la Communauté de commune via des rencontres régulières dont les modalités sont à organiser. Des actions communes en matière de tourisme, de développement économique, d'action culturelle et sociale etc. Ex : conception de produits touristiques, création de réseaux de professionnels des métiers d'art etc.)
- Conduire les actions détaillées ci-dessous :

⇒ A destination des artistes et artisans d'art :

Public	Services	Modalités spécifiques pour les CDC	Avantage financier CDC (en dehors duquel la grille tarifaire habituelle s'applique)
Artistes et artisans d'art	Pépinière d'entreprises métiers d'art (6 ateliers)	- Pépinière : accès privilégié aux ressortissants des CDC pour favoriser le développement des porteurs de projets locaux - Fablab au Polinno, avec programmation de journées entières pour rentabiliser les déplacements - Passeports infographie	Grille tarifaire adaptée
	Formation aux outils numériques (passeports)		
	Utilisation du fablab et machines à commande numérique (packaging, scénographie, éclairage, prototypage, outils sur mesure etc.)		

	Utilisation partagée d'outils spécifiques métiers d'art : broyeuse à jarre pour les minéraux, croûteuse, socles d'exposition, cabine de sablage, studio photos...	2D/3D en distanti préparation des p	
	Formations professionnelles collectives		
	Sessions d'expérimentation/innovation collectives		
	Accompagnement individuel à l'innovation		
	Mise à disposition d'un espace de coopération et de résidence artistique		
	Exposition vente dans la boutique collective/artothèque		

⇒ A destination des autres professionnels :

Public	Services	Modalités spécifiques	Avantage financier CDC (en dehors duquel la grille tarifaire habituelle s'applique)
Autres professionnels	Utilisation de l'atelier du Fablab ainsi que des machines à commande numérique (packaging, scénographie, éclairage, prototypage, outils sur mesure etc.)	- Au Polinno, avec programmation de journées entières pour rentabiliser les déplacements - Passeports infographie 2D/3D en distantiel, idem pour préparation des projets.	Grille tarifaire adaptée
	Accompagnement individuel à l'innovation		

⇒ A destination des enfants et jeunes :

Public	Services	Modalités spécifiques	Avantage financier CDC (en dehors duquel la grille tarifaire habituelle s'applique)
Enfants, jeunes et familles	Ateliers découverte et pratique (scolaire, extra-scolaire, individuels) : - catalogue de prestations Micro-folie pour les prescripteurs - poli makers club les mercredis aprem au Fablab (ados) - 1 mercredi, 1 oeuvre les mercredis en accès libre particuliers)	- Mini fablab mobile pour sensibilisation/parc machines restreint - Microfolie mobile pour les CDC les plus éloignées ou - au Polinno	Catalogue Micro-folie : -25% pour les CDC partenaires Ateliers : grille tarifaire adaptée

⇒ A destination des associations et acteurs culturels :

Public	Services	Modalités spécifiques	Avantage financier CDC (en dehors duquel la grille tarifaire habituelle s'applique)
Associations	Accompagnement et ateliers au Fablab et dans les ateliers d'art (fabrication d'objets, signalétique, décors d'évènementiels, découverte des outils numériques, découverte et pratique de savoir-faire artistiques etc.)	Au Polinno	
	Formation de bénévoles ou salariés puis mise à disposition du Fablab pour des journées découverte (recycleries, repair cafés etc.)	Au Polinno	Grille tarifaire adaptée

⇒ A destination des collectivités :

Public	Services	Modalités spécifiques	Avantage financier CDC (en dehors duquel la grille tarifaire habituelle s'applique)
Collectivités partenaires	Expo Micro-folie itinérante sur le territoire	5 communes/communauté de commune et par an	50€/commune
	Ateliers Micro-folie	1 atelier collectif/an sur une thématique pour chq CDC (en extra-scolaire ou scolaire) avec fablab et microfolie mobiles (à intégrer dans programmation d'un centre de loisirs par ex.)	Gratuit
	Numérisation et diffusion du patrimoine local (scan, objets dérivés)	Partenariat Agence métiers d'art	Grille tarifaire adaptée
	Accompagnement commande publique métiers d'art	Partenariat Agence métiers d'art	
	Montée en compétences et accompagnement des services en régie directe (rando, mobilité, tourisme, technique etc.) pour fabrication d'outils, signalétique, scénographie, à moindre coût et sur mesure	Au Polinno	Grille tarifaire adaptée
	Journées de cohésion pour les agents (art et numérique)		Catalogue Micro-folie : -25%

	Appui ingénierie de projets métiers d'art en lien avec la stratégie Polinno (événementiels, installation d'actifs, produits touristiques, boutiques éphémères etc.)	En coopération avec les services dédiés des CDC	

⇒ A destination des touristes et visiteurs :

Public	Services	Modalités spécifiques	Avantage financier CDC (en dehors duquel la grille tarifaire habituelle s'applique)
Touristes, visiteurs	Ateliers découverte Polinno		Catalogue Micro-folie : -25% pour les CDC partenaires

3-1-2 Prise en compte des spécificités et enjeux de la CDC Gorges de l'Ardèche :

Les signataires de la convention s'inscrivent dans un engagement réciproque visant la prise en compte des particularités, enjeux et besoins de la CDC Pays des Vans en Cévennes. Ces éléments figurent en annexe du présent avenant et seront actualisés au regard des bilans annuels.

3-2 Engagement financier **INCHANGÉ**

La CDC du Pays Beaume-Drobie supportera les dépenses de fonctionnement suivantes :

- Frais de personnel
- Prestations extérieures
- Achats matières premières
- Charges externes (énergie, maintenance, assurances, télécommunication, amortissement du matériel)
- Charges financières (intérêts de l'emprunt, frais bancaires). Il est précisé que le capital de l'emprunt ne sera pas intégré au budget auquel la CDC Pays des Vans en Cévennes est amenée à participer.

Elle percevra les recettes suivantes :

- Recettes locatives des différentes espaces
- Recettes du Fablab selon grille tarifaire ci-jointe
- Recettes des ateliers de médiation artistique et numérique
- Subventions publiques ou privées au fil de l'eau, selon les opportunités

En outre, La CDC du Pays Beaume-Drobie participera au budget de fonctionnement à hauteur du reste à charge après participation des autres CDC sur toute la durée de la convention.

Elle mobilisera, en fonction des opportunités, des dispositifs financiers publics ou privés permettant son développement et sa reconnaissance.

Article 4 : Nature de l'engagement de la CDC Pays des Vans en Cévennes :

4-1 Engagement politique

La Communauté de communes positionne le Polinno comme un outil d'aménagement et de développement du territoire, de par la plus-value qu'il apporte dans l'écosystème local en matière de retombées économiques, touristiques et culturelles.

4-2 Engagement technique

Pour faciliter les relations Polinno/communauté de commune, un interlocuteur technique sera désigné comme correspondant permanent du Polinno.

La Communauté de communes Pays des Vans en Cévennes s'engage à :

- Mettre à disposition gratuitement un espace destiné à accueillir dans de bonnes conditions les activités que le Polinno organisera sur son territoire.
- Faciliter aussi les échanges avec les partenaires locaux.
- Instaurer un lien renforcé entre le Polinno et le service Communication
- Relayer les informations concernant le Polinno auprès des différents services de la Communauté de communes
- Mobiliser les professionnels des métiers d'art de son territoire sur des marchés publics
- Favoriser l'installation de professionnels des métiers d'art, notamment ceux issus de la pépinière du Polinno
- Encourager les professionnels des métiers d'art à devenir partenaires des offices de tourisme
- Mobiliser les activités de médiation artistique et numérique de la Micro-folie au travers des dispositifs EAC notamment

4-3 Engagement financier

L'engagement financier annuel de la Communauté de communes est maintenu jusqu'à la fin de la convention, soit 9 621€, jusqu'au 31/12/2030, sous réserve du vote annuel des crédits par le Conseil Communautaire.

Article 5 : Instances de pilotage **INCHANGÉ**

Un comité de pilotage stratégique réunira les CDC signataires afin de :

- de proposer, suivre, acter les grandes orientations stratégiques, autant techniques que financières
- d'échanger sur l'animation et la gestion du Polinno
- d'acter des demandes de soutiens financiers
- de valider le bilan de fin d'année.

Ce comité est composé de deux représentants (un élu et un technicien) par CDC signataire de la convention. Chaque CDC partenaire a une voix délibérative.

La CDC participera aussi à deux autres instances partenariales du Polinno :

- le comité technique
- le comité d'agrément des demandes de résidence

Article 6 : Durée et calendrier de mise en œuvre

- La présente convention prendra effet le XXX et ce, pour un terme fixé au 31 décembre 2030. A l'issue, la convention sera poursuivie par tacite reconduction.

Article 7 : Modalités de versement INCHANGÉ

La participation annuelle sera appelée en une fois, par la CDC du pays Beaume-Drobie au plus tard le 30 juin.

Article 8 : Evaluation INCHANGÉ

Le Polinno fait l'objet d'un dispositif d'évaluation au fil de l'eau, tant sur les volets qualitatif que quantitatif, et sur la base de critères prédéfinis. Cette évaluation alimente les prises de décisions du comité de pilotage stratégique et contribue à la constitution d'un argumentaire pour la recherche de nouveaux partenaires.

Article 9 : Evolution

~~Le Polinno, de par son caractère novateur, est amené à évoluer du point de vue de son modèle économique et de sa gouvernance. Un mix public-privé est envisagé à moyen terme. Dans cette perspective, la présente convention pourra prendre fin en cas de transformation de la structure juridique porteuse.~~

Fait en 2 exemplaires

A Joyeuse, le

Le Président
de la Communauté de communes
du Pays Beaume-Drobie
Christophe DEFFREIX

Le Président
de la Communauté de communes
Pays des Vans en Cévennes
Joël FOURNIER

Figurent en annexes :

- La grille tarifaire
- Catalogue offre Micro-folie
- Bilan d'étape 2024
- [Enjeux et axes de travail spécifiques de la Communauté de Communes pour l'année 2025.](#)

Envoyé en préfecture le 17/02/2025

Reçu en préfecture le 17/02/2025

Publié le 17/02/2025

ID : 007-240700302-20250130-C_202501_005-DE



ANNEXE 1 Grille tarifaire en vigueur

GRILLE TARIFAIRE POLINNO - 1er juillet 2024

PMA : Professionnel des métiers d'art

PMA CDC : Professionnel des métiers d'art du territoire Polinno (Communautés de communes Pays Beaume-Drobie, Cèze-Cévennes, Pays des Vans en Cévennes, Gorges de l'Ardèche)

PMA Hors territoire : Professionnels des métiers d'art hors territoire Polinno

Résidents : Locataires des ateliers d'art du Polinno

CDC partenaires : Communautés de communes partenaires du Polinno (Communautés de communes Pays Beaume-Drobie, Cèze-Cévennes, Pays des Vans en Cévennes, Gorges de l'Ardèche)

Unité de matière première : Prix unitaire permettant de revendre des matériaux au détail aux utilisateurs (bois, plexiglass, fil impression 3D etc.)

ATELIERS D'ART		année 1		année 2		année 3	
Type d'atelier	Unité	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
Ateliers "Pépière"	mois/résident	185	222	215	258	275	330
	mois coloco/résident	125	150	140	168	170	204
Atelier "Ressource"	mois/résident	275	330	275	330	275	330
Atelier "R&D"	jusqu'à 4 mois		jusqu'à 4 mois	4 mois - 6 mois	5 mois - 6 mois	5 mois-12 mois	6 mois-12 mois
	mois/résident	350	420	325	390	300	360

SALLE PÉDAGOGIQUE

Détails	PMA CDC/h HT	PMA CDC/h TTC	Résidents/h HT	Résidents/h TTC	PMA Hors territoire/h HT	PMA Hors territoire/h TTC
Location salle						
1h à 3h	5,83	7,00	3,50	4,20	7,00	8,40
4h à 7h	5,00	6,00	3,00	3,60	6,00	7,20
8h ou plus	4,17	5,00	2,50	3,00	5,00	6,00
Week-end	3,33	4,00	2,00	2,40	4,00	4,80
3h hebdo*36 semaine	2,92	3,50	1,75	2,10	3,50	4,20
Cuisson des pièces au four électrique	33,33	40,00	33,33	40,00	33,33	40,00
Enfuit ménage	58,33	70,00	58,33	70,00	58,33	70,00

Envoyé en préfecture le 17/02/2025

Reçu en préfecture le 17/02/2025

Publié le 17/02/2025



ID : 007-240700302-20250130-C_202501_005-DE

ATELIERS MÉDIATION ARTISTIQUE

	Agent/heure HT (ingénierie, préparation, installation, déplacement, animation, post- production)	Agent/heure TTC (ingénierie, préparation, installation, déplacement, animation, post- production)	Déplacement 1km (calcul Via Michelin) TTC	Unité matière première HT	Unité matière première TTC
Structures socio- culturelles	45,11 €	54,13 €	Barème fiscal 7 CV	0,83 €	1,00 €
CDC partenaires	33,83 €	40,60 €	Barème fiscal 7 CV	0,83 €	1,00 €
Autres	63,15 €	75,78 €	Barème fiscal 7 CV	0,83 €	1,00 €

FABLAB

	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
LOCATION	Imprimante 3D (h) (PLA ou PETG compris)		Laser (h) LTT 30w (660*495) - Beambox 40w (400*375)		Fraiseuse CNC (h) 1300*3000*300 changeur d'outil et table aspirante (hors outils de coupe)		Scanner 3D (h) Einscan HX (triangulation laser et lumière texturée)		Plotter vinyle (h) Silhouette (hors consommables)	
Résidents, PMA CDC, minimas sociaux, étudiants, mineurs	0,83	1,00 €	6,67	8,00 €	20,83	25,00 €	20,83	25,00 €	2,50	3,00 €
Autres publics CDC	1,67	2,00 €	13,33	16,00 €	41,67	50,00 €	41,67	50,00 €	5,00	6,00 €
Autres publics Hors territoire	2,08	2,50 €	16,67	20,00 €	52,08	62,50 €	52,08	62,50 €	6,25	7,50 €
PASSEPORT (sécurité & Initiation)	Imprimante 3D - 1h30		Laser- 2h		Fraiseuse CNC - 6h		Scanner 3D - 3h		Plotter vinyle - 1h	
Résidents, PMA CDC, minimas sociaux, étudiants, mineurs	14,17	17,00 €	20,83	25,00 €	62,50	75,00 €	29,17	35,00 €	8,33	10,00 €
Autres publics CDC	28,33	34,00 €	41,67	50,00 €	125,00	150,00 €	58,33	70,00 €	16,67	20,00 €
Autres publics Hors territoire	35,42	42,50 €	52,08	62,50 €	156,25	187,50 €	72,92	87,50 €	20,83	25,00 €

	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
LOCATION	Floqueuse (h) (hors consommables)		Brodeuse numérique (h) Brother VR (hors consommables)		Studio photo (h)		Broyeur à jarre - 1 session de 10h		Sableuse / Gommeuse (h) sur compresseur		Outillage d'atelier	
Résidents, PMA CDC, minimas sociaux, étudiants, mineurs	6,67	8,00 €	8,33	10,00 €	2,50	3,00 €	2,50	3,00 €	8,33	10,00 €	Accès libre (hors consommables) (sous conditions de Cotisation annuelle* et de Passeport sécurité)	
Autres publics CDC	13,33	16,00 €	16,67	20,00 €	5,00	6,00 €	5,00	6,00 €	16,67	20,00 €		
Autres publics Hors territoire	16,67	20,00 €	20,83	25,00 €	6,25	7,50 €	6,25	7,50 €	20,83	25,00 €		

Envoyé en préfecture le 17/02/2025

Reçu en préfecture le 17/02/2025

Publié le 17/02/2025

ID : 007-240700302-20250130-C_202501_005-DE



ANNEXE 3 : Bilan 2024

Envoyé en préfecture le 17/02/2025

Reçu en préfecture le 17/02/2025

Publié le 17/02/2025

ID : 007-240700302-20250130-C_202501_005-DE



ANNEXE 4 : Enjeux spécifiques 2025

Le public du Polinno vient en grande partie du territoire PVC, où il est bien identifié par les professionnels des métiers d'art. L'effort doit porter sur un ancrage territorial plus fort, avec une présence accrue dans les communes de la Communauté afin de mieux faire connaître l'offre du Polinno.